



Comité de pilotage du site Natura 2000 FR5300050 « Étangs du canal d'Ille-et-Rance » Compte-rendu de la réunion du 14 janvier 2015 à Feins

Ordre du jour

- Informations générales
- Chantiers bénévoles de lycéens et associatifs
- Actions et Projets pour 2015
- Communication
- Remarques / Questions diverses

Étaient présents :

Collectivités territoriales et groupements concernés

Jean-Yves PRAUD, vice-président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine en charge de l'économie sociale et solidaire - président du comité de pilotage

Jean-François LEBAS, Conseil général d'Ille-et-Vilaine, service Espaces Naturels, Responsable bureau d'études

Gwendoline LE CUNFF, Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Chargée de mission N2000

Armelle ANDRIEU, Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Chargée de mission N2000 à partir du 2/02/2015

Michel MESGOUEZ, 3^{ème} adjoint de Dingé

Yves DESMIDT, 1^{er} adjoint de Saint-Symphorien

Jean-Christophe BENIS, Maire de Hédé-Bazouges et vice-président de la communauté de communes

Bretagne romantique

Véronique VERON, Région Bretagne, Direction des voies navigables, Chargée d'étude

Samuel FAUCHON, Région Bretagne, Direction des voies navigables, Technicien

Hélène COCARD, Syndicat mixte du bassin versant de l'Ille et de l'Illet, animatrice agriculture-bocage

Nathalie OLIVIERO, Syndicat mixte du bassin du Linon, Animatrice-coordinatrice

Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, établissements publics, associations de protection de la nature, scientifiques

Didier CADOU, Président de l'association GRECIA, 4^{ème} adjoint de Hédé-Bazouges

Tony MOUGENOT, Association Bretagne Vivante

Arnaud Le HOUDEC, Association Bretagne Vivante

Myriam GUILLEMOTO, Association A Cheval En Ille et Vilaine

Représentants de l'État

Murielle-Anne LEFORT, DREAL Bretagne, Chargée de mission « biodiversité »

Terokasy RADIO, DDTM 35, Chargée de Natura 2000

Invités

Pierre LETORT, Association Départementale de chasse fluviale (ADCF 35)

Excusés :

Thomas DUBOS, Association Groupe Mammalogique Breton
Alice LANDAIS, Cellule d'animation du SAGE Rance – Frémur – Baie de Beaussais
Florian GUERINEAU, Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques 35
André LEBRETON, Comité départemental de randonnée pédestre d'Ille-et-Vilaine (CDRP 35)
Séverine Hardy, Pays de Fougères
ONEMA – SD35

Ouverture de la réunion par Jean-Yves PRAUD, président du COPIL du site Natura 2000 des étangs du canal d'Ille-et-Rance.

Tour de table

Le diaporama projeté en séance est joint au présent compte-rendu.

1) Informations générales

Changement de chargée de mission Natura 2000 : Gwendoline LE CUNFF a quitté ses fonctions fin 2014. Elle occupe depuis le 1^{er} janvier le poste de technicienne foncier agricole au sein du service Agriculture-Eau du Conseil général d'Ille-et-Vilaine. Elle assure toutefois les missions relatives à Natura 2000 en attendant l'arrivée de la nouvelle chargée de mission Natura 2000, Armelle ANDRIEU, le 2 février 2015.

2) Chantiers bénévoles de lycéens et associatifs

Présentation du Chantier bénévole du 25 novembre 2014 en queue d'étang de Bazouges : une vingtaine d'élèves du lycée agricole de la Lande du Breil, encadrés par la direction des voies navigables de la Région Bretagne ; et des membres du comité de pilotage, ont coupé et évacué les petits arbres (saule, bouleaux...) sur la tourbière. Cette opération a été effectuée pour limiter la fermeture du milieu.

Retour sur le chantier bénévole de l'association Ille Émoi : les samedi 1er novembre et 6 décembre ont eu lieu des opérations de ramassage de déchets sur les berges de l'étang du Boulet. Un cheval de trait a été utilisé pour sortir une barque de l'eau. Au total, 250 kg ou 2m3 de déchets ont été amenés en déchèterie.

3) Actions et Projets pour 2015

Étude naturaliste sur l'Agrion de Mercure : Tony MOUGENOT présente l'étude qui sera menée par Bretagne Vivante en 2015 sur le site Natura 2000. L'Agrion de Mercure est une libellule d'intérêt communautaire (inscrite à la directive Habitat- Faune-Flore). Observée en deux endroits sur le site Natura 2000 (étangs de Bazouges et de la Bézardière), il n'existe cependant aucune étude ou cartographie précise sur l'état de ses populations. Deux passages seront effectués, sur l'ensemble du site Natura 2000, pendant la période favorable (fin mai à fin juin selon les conditions climatiques), en accentuant les recherches au niveau des zones potentiellement favorables à l'agrion de Mercure (bords de cours d'eau clairs à débit faible, bien oxygénés et très ensoleillés).

Proposition de travaux sur l'étang de la Bézardière : La mare nommée la « source » en queue d'étang de la Bézardière, ainsi que la quasi-totalité du marais intérieur sont en voie de comblement. Elle abrite pourtant une diversité d'amphibiens. Pierre LETORT de l'Association Départementale de Chasse Fluviale d'Ille et Vilaine projette des photos représentant l'avancement de la fermeture du milieu. Des travaux seraient à réaliser, éventuellement dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Divers chantiers possible sur le site :

Tony MOUGENOT fait part de plusieurs projets de création de mares sur les étangs de Bazouges et Bézardière. Jean-Yves PRAUD précise que la mare au sud de l'étang du Boulet est également en voie de comblement et mériterait d'être restaurée, de même que la butte des épinettes qui est dans un mauvais état de conservation.

En ce qui concerne la proposition de marquage d'arbres gîtes éventuels pour les chauves-souris, Véronique VERON ajoute que le marquage doit être léger pour ne pas trop alerter l'attention. De plus, conformément aux préconisations du Docob, le peuplement forestier situé sur le domaine public appartenant à la Région Bretagne entre l'étang de Bazouges et le canal fait l'objet d'une gestion minimale. Il n'y a uniquement des travaux de sécurité: les arbres vieillissant ou mort sont laissés sur pied s'ils ne présentent pas de danger pour le public.

Évènement sportif sur l'étang du Boulet : le 4 juillet prochain aura lieu une nouvelle édition du Triathlon Nagez Nature sur l'étang du Boulet. 500 personnes sont attendues et des animations nature sont proposées par les associations Bretagne Vivante et Eau & Rivières de Bretagne. Il conviendra de s'assurer qu'un dossier d'évaluation d'incidences Natura 2000 a bien été déposé.

Proposition de Projet Agro-Environnemental et Climatique : Un PAEC est un projet déclinant les mesures agro-environnementales proposées sur un territoire aux exploitants agricoles. Les mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) permettent d'accompagner le changement de pratiques afin de réduire des pressions agricoles sur l'environnement et de maintenir les pratiques favorables à la préservation de l'environnement. Or, dans le cadre de la nouvelle programmation PAC, les modalités de contractualisation de mesures agro-environnementales ont évolué et les MAEC doivent s'inscrire dans un projet Agro-Environnemental et Climatique. Les syndicats de bassins versant de l'Ille et Illet et du Linon projettent de porter un PAEC pour 2016 et proposent une concertation sur le projet afin de prendre en compte Natura 2000.

4) Communication

Comme il a été proposé et validé lors du comité de pilotage du mois de septembre 2014, une lettre d'information en format papier sera réalisée cette année.

Quelques idées du comité de pilotage en ce qui concerne le contenu :

- Édito du Président du COPIL
- Explication brève de Natura 2000 (directives, réseau...) et description de la démarche Natura 2000 (instances, rôles de chacune, etc.), retour sur le Docob, concertation, historique depuis création du site, phase d'animation...
- Cartographie du site et de ses habitats naturels et description des grands types de milieux.
- Présentation de quelques activités socio-économiques (Activités nautiques, pêche, randonnée)
- Question/réponse sur les chartes et contrats Natura 2000 pour apaiser les craintes (rappel réglementaire ?)
- Témoignage / Intervention d'acteurs locaux (Peut-être dans une seconde lettre)
- État d'avancement du projet
- Engagement de membres du COPIL

Ces différentes pistes seront étudiées lors d'un groupe de travail « communication » qui se réunira au printemps 2015. Il est entendu que chaque acteur souhaitant transmettre une information ayant trait à Natura 2000 pourra le faire via la lettre.

5) Remarques / Questions diverses

Les membres du comité de pilotage souhaiteraient avoir un retour du Conservatoire Botanique National de Brest qui suit régulièrement depuis trois ans les populations de Coléanthe et les gazons amphibiens sur les étangs.

Tony MOUGENOT alerte le comité de pilotage concernant les tas de déchets verts laissés en bordure de l'étang de Bazouges notamment. Il souhaite savoir s'il serait possible de prendre un arrêté pour interdire ces dépôts. Jean-Christophe BENIS précise que des démarches de la commune ont déjà été entreprises auprès des particuliers en périphérie de l'étang de Bazouges pour expliquer la réglementation à ce sujet. Il conviendrait par la suite de se renseigner pour savoir quelle police est compétente pour intervenir sur les dépôts sauvages de déchets (vert ou ménagers).

Terokasy RADIO explique les modalités administratives de montage des contrats Natura 2000 : les projets doivent être présentés le plus rapidement possible à la DDTM et doivent être précisément détaillés dans une fiche projet. En effet, les différents projets de contrats figurent ensuite dans une liste d'attente avec la notion de premier arrivé, premier servi. : Plus le nombre de propositions d'actions sur la liste d'attente régionale sera important, plus les chances qu'un contrat soit accepté sur le site seront grandes.

Murielle-Anne LEFORT ajoute que les actions proposées dans les contrats doivent concerner des habitats ou des espèces d'intérêt communautaire et se situer dans le périmètre du site Natura 2000.

Cette dernière condition met en évidence la mauvaise fonctionnalité du site Natura 2000 des étangs du canal d'Ille et Rance quant à l'animation du Docob et le montage de contrat Natura 2000. En effet, des habitats d'intérêt communautaire ont été recensés en périphérie immédiate du site, dans un mauvais état de conservation (butte des épinettes, tourbières...), mais ne pourront donc pas faire l'objet de financements dans le cadre de contrats étant donné leur localisation en dehors du périmètre.

Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Yves PRAUD remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

Il indique qu'une réunion du comité de pilotage sera prochainement fixée par mail, en tenant compte des élections départementales du mois de mars.